

plus nous serrer la ceinture. Mes collègues disent que cet argent n'est, au fond, qu'un simple jeu d'écriture. C'est exact. Le député d'Edmonton-Ouest l'a mentionné aujourd'hui, et la loi sur les banques en fait elle-même état. C'est un fait.

• (9.30 p.m.)

Je sais que les choses se passent exactement ainsi. Que cela nous plaise ou non, c'est le siège central de la banque qui décide si la succursale doit consentir un prêt à un particulier, un parfait inconnu au siège central. A cela, je n'ai rien à redire. Mais le gouvernement et la Chambre devraient se rendre compte d'une chose. Je veux parler de la différence entre notre parti et le Nouveau parti démocratique, souvent appelé le parti socialiste. Ses tenants veulent socialiser la production et l'entreprise privée. Comme l'a signalé le député de Villeneuve tantôt, ils veulent socialiser l'électricité, les ressources naturelles, ceci et cela. Il y a un domaine ou un secteur de l'économie, une seule sphère de l'activité économique où les Créditistes sont socialistes. Ils veulent socialiser les politiques monétaires du pays afin de les placer sous la domination du gouvernement canadien. Le gouvernement ne saurait se soustraire à la tâche de contrôler la monnaie. Quand le gouvernement a perdu la direction de la monnaie en circulation, on peut dire qu'il ne dirige plus rien. Il y a un monopole ici. Le ministre des Finances le sait très bien. Ce monopole dirige la répartition des denrées. La répartition des denrées, la production et les services au pays est contrôlée par la monnaie en cours qui permet cette répartition.

Je vais vous poser une question, monsieur le président. Tout le monde sait que le numéraire est un moyen conventionnel accepté par la population comme une unité de mesure et auquel elle a confiance. Il mesure la valeur; voilà tout. Le billet-dollar ne constitue pas la richesse, mais le dollar la représente. C'est une représentation de valeur. Si le billet d'un dollar est une unité de mesure, servant à mesurer une valeur, comment sa valeur peut-elle changer? Comment peut-il valoir tantôt \$1.04 et tantôt 92 cents? Avez-vous déjà entendu parler d'une livre de 14 onces? Jamais, et cela n'arrivera jamais. La livre vaut toujours exactement 16 onces. C'est là une unité de mesure, servant à mesurer le poids. Avez-vous déjà entendu parler d'un mètre représentant moins de cent centimètres? Il n'a jamais représenté que cent centimètres, ni plus ni moins. Le mètre-étalon se trouve dans un conservatoire en

[M. Langlois.]

France, sous forme de barre de platine, et tous les autres mètres doivent être mesurés d'après celui-là. Comment se fait-il que la mesure linéaire ne change pas? Comment se fait-il que c'est la mesure de la valeur financière qui change? Si la mesure de poids, la livre, ne change pas, et si la mesure linéaire, le pied ou le mètre, ne change pas, comment se fait-il que la mesure de valeur, le dollar, change?

C'est à cause de la spéculation. Quelqu'un applique des politiques d'argent cher; quelqu'un applique des politiques d'argent libre; quelqu'un spéculé. Le ministre le sait. C'est exactement le genre de contrôle que détient à l'heure actuelle les banques à charte, contrôle que leur a donné le gouvernement du peuple canadien. Cette mainmise est accordée à ces institutions privées qui réglementent la distribution des biens, des services et de la production dans notre pays. Tout ce que nous demandons, c'est que le gouvernement contrôle notre monnaie, d'un bout à l'autre. Qu'on laisse les banques à charte fonctionner comme elles le font maintenant, à titre d'entreprises privées; mais qu'elles aient dans leur trésor des capitaux suffisants pour garantir leurs prêts à 100 p. 100. Les Caisses populaires et les coopératives de crédit, dans les différentes provinces, doivent offrir comme garantie une réserve de 50 p. 100. Qu'on exige de chacune de ces institutions, à titre de garantie, une réserve de 100 p. 100. On ne saurait prêter ce que l'on n'a pas. Comment le gouvernement peut-il permettre à des institutions privées de consentir des prêts quand elles n'ont pas les garanties suffisantes? Voilà qui ne devrait pas se produire. C'est là le privilège de la Banque du Canada. Notre parti veut que ce contrôle repose entre les mains du gouvernement, qui, élu par le peuple, devrait collaborer avec le peuple et servir les intérêts du peuple.

Des voix: Le vote!

M. le président suppléant: La résolution est-elle adoptée?

Des voix: D'accord!

(Rapport est fait de la résolution, qui est adoptée.)

L'hon. M. Gordon demande alors à présenter le bill C-102 sur les banques et les opérations bancaires.

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord!

M. Grégoire: Sur division.